



DEPARTEMENT DU RHÔNE

Mairie de
SAINT-GEORGES-DE-RENEINS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ST GEORGES, le 23 juin 2026.

Mesdames, Messieurs les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les conseillers
municipaux

Objet : **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

LUNDI 29 JUIN 2026 à 19 heures 30
Espace Culturel La Pirogue salle Vauxonne

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2026 et du procès-verbal du 5 juin 2026,
2. Décisions prises en application de l'article L2122.22 du CGCT,
3. Décision modificative budgétaire n°2,
4. Délégations accordées au maire en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales – abrogation et remplacement de la délibération n° 2026-18 du 13 avril 2026,
5. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués,
6. Tableau des effectifs,
7. Nouvelle tarification de la garderie, de la cantine scolaire,
8. Autorisation donnée à monsieur le Maire de signer le procès-verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers de la commune dans le cadre du transfert de compétence assainissement à la CCSB,
9. Régularisation discordances actif,
10. Loyer 303 avenue Charles de Gaulle,
11. Formation des élus,
12. Convention de partenariat : Destruction des nids de frelons asiatiques,
13. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,
Philippe MARX

